



malakoff médéric

COMMUNIQUE DE PRESSE

« SITUATION SANTE SECURITE »

UN NOUVEAU SERVICE PROPOSE AUX ENTREPRISES PAR MALAKOFF MEDERIC

Paris, le 29 juin 2011 - Malakoff Médéric, leader français de la protection sociale, poursuit sa démarche d'innovation et propose à ses clients un nouveau service gratuit en ligne **Situation Santé Sécurité**.

Elaboré en partenariat avec neuf services de santé au travail, ce service permet aux entreprises, à travers un autodiagnostic, de faire le point sur le respect de leurs obligations légales en matière de santé et de sécurité au travail. Il est accessible sur le site Internet www.malakoffmederic.com/situationsantesecurite

Ce partenariat répond à la stratégie et à la volonté de Malakoff Médéric de s'engager toujours plus dans la promotion de la santé et de la sécurité au travail, au bénéfice tant des entreprises que des salariés.

Promouvoir et développer la santé et la sécurité en entreprise

Dans un environnement réglementaire en constante évolution, **Situation Santé Sécurité** apporte une réponse concrète aux entreprises, qui ne sentent pas toujours à l'aise pour renseigner le document unique¹. 58 % des TPE et 83 % des PME de 9 à 49 salariés déclarent l'avoir fait en 2010².

Par ailleurs, seuls 23 % des salariés en 2011 contre 27 % en 2009 déclarent être tout à fait d'accord avec l'affirmation « *La sécurité est une priorité pour mon entreprise* »³.

1 Le décret n°2001-1016 du 5/11/01 impose en effet aux entreprises la création d'un « Document Unique » relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, et ce, dès le 1er salarié.

2 Source : « les PME et les risques professionnels », étude LH2-INRS réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 1000 chefs d'entreprises de moins de 50 salariés entre les 8 et 22 décembre 2010.

3 Mesure Management Santé, Etude réalisée par Sociovision pour le compte de Malakoff Médéric. Il s'agit d'une enquête nationale conduite par Internet entre février et mars 2011 auprès d'un échantillon de 3 500 salariés du secteur privé, représentatif sur 6 grands critères : le genre, l'âge, le statut des salariés, le secteur d'activité, la taille de l'entreprise et la région.

Simple et didactique, cet autodiagnostic apporte une réponse pratique aux entreprises soucieuses de placer la santé et la sécurité au cœur de leurs priorités. Il se compose d'une quarantaine de questions, adaptées à la taille et au secteur de l'entreprise, et structurées en 7 thèmes :

- **Evaluation des risques**
- **CHSCT**
- **Service santé au travail**
- **Organisation des secours**
- **Formation et information**
- **Hygiène et sécurité**
- **Management de la santé.**

Le questionnaire est complété de références juridiques et/ou d'avis d'experts rédigés par les services de santé au travail. Une synthèse des réponses permet d'identifier les axes à améliorer en matière de prévention.

Gratuit, anonyme et accessible à toutes les entreprises, cet outil permettra à chacune de se comparer aux entreprises de taille et de secteur similaires (dès que nous aurons un taux de réponses suffisamment représentatif pour constituer des benchmarks).

Première collaboration entre un groupe de protection sociale et des services de santé au travail

Situation Santé Sécurité relève d'une collaboration unique entre Malakoff Médéric et des partenaires reconnus dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail :

- **ACMS**
- **Action Sociale Pharmaceutique**
- **AHI 33**
- **AIMST 13**
- **AIPST**
- **AST Grand Lyon**
- **AST 67**
- **Pôle Santé Travail**
- **Yvelines Santé Travail**

Ces services de santé au travail ont apporté leur expertise en matière de santé, mais aussi leur vision du monde du travail, fruit de nombreuses années d'observation et de suivi dans des secteurs professionnels très variés.

Un nouveau rôle pour Malakoff Médéric

Dans un contexte en mutation permanente sous l'effet de nouvelles exigences réglementaires, sociales et économiques, Malakoff Médéric mène une **politique active de recherche et d'innovation** pour anticiper les attentes nouvelles des entreprises.

Depuis 3 ans, le Groupe développe une offre globale de produits et services pour accompagner tous les types d'entreprises dans la définition d'une politique active de maîtrise du risque, afin de contenir les coûts tout en prenant soin de la santé des salariés.

L'outil de diagnostic **Situation Santé Sécurité** apporte une nouvelle illustration de cette stratégie du Groupe qui anticipe ces évolutions et propose des services à forte valeur ajoutée à ses entreprises clientes.

Contacts presse

Malakoff Médéric

Stéphane Dupont - Tél. : 01 56 03 32 95 - sdupont@malakoffmederic.com

Isabelle Mosneron Dupin - Tél. : 01 56 03 38 55 - imosnerondupin@malakoffmederic.com

CICOMMUNICATION

Delphine Decourty et Emmanuelle Fourier-Martin - Tél. : 01 47 23 90 48 - cicom@cicommunication.com

A propos de Malakoff Médéric

Malakoff Médéric⁴, leader français de la protection sociale complémentaire, est un groupe paritaire et mutualiste⁵, à but non lucratif qui exerce deux métiers : la gestion de la retraite complémentaire, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco, et l'assurance collective de personnes (santé, prévoyance, épargne-retraite). 6 000 collaborateurs travaillent au quotidien au service des clients.

N°1 de la retraite complémentaire Agirc-Arrco

- 207 000 entreprises
- 3,1 millions de salariés
- 2,8 millions de retraités
- 9,2 Mds€ de cotisations encaissées
- 14,4 Mds€ d'allocations versées
- 19 % du régime Agirc-Arrco

N°2 des assurances collectives de personnes

- 180 000 entreprises
- 3,4 millions de salariés
- 1,1 millions de salariés individuels
- 3,4 Mds€ de chiffre d'affaires
- 3,2 Mds€ de fonds propres
- Marge de solvabilité : 4,1 fois l'exigence réglementaire

Action sociale

- 100 M€ de ressources dédiées
- 230 collaborateurs
- 38 délégations régionales
- 120 000 personnes accompagnées

www.malakoffmederic.com

⁴ Chiffres au 31 décembre 2010.

⁵ Les modes de gouvernance à la fois paritaires et mutualistes du groupe garantissent la prise en compte et la défense des intérêts des entreprises et des salariés (représentation directe et à parts égales des entreprises et des assurés dans les conseils d'administration).